

Montpellier, le 11 juillet 2023

N/réf. à rappeler

 **1001 / Association CLUB DES AMATEURS DE
TECKELS**

Madame, Monsieur,

A la suite de la requête déposée par Madame Colette DAUDIER, Monsieur Jean-Bastien RISSON, Président du Tribunal Judiciaire de BEZIERS (34500), m'a désigné par ordonnance en date du 1^{er} juin 2023 ci-jointe, en qualité d'administrateur provisoire de l'association du CLUB DES AMATEURS DE TECKELS avec la mission suivante :

- Convoquer une assemblée générale des membres de l'association CLUB DES AMATEURS DE TECKELS dont il fixera la date et l'heure, et au cours de laquelle se déroulera le scrutin pour le renouvellement statutaire partiel du comité, conformément à l'article 12 des statuts et l'article 4b du règlement intérieur de ladite association ;
- Informer les membres de l'association du nombre de postes à pourvoir ;
- Préciser la date limite des candidatures qui devront être envoyées par poste (lettre suivie chronopost ou pli recommandé) de sorte qu'il parvienne à la commission des élections avant cette date ;
- Vérifier personnellement la recevabilité des candidatures, dresser la liste des candidats admis à figurer sur les bulletins de vote ;
- Envoyer aux membres de l'association la convocation à l'assemblée générale contenant l'ordre du jour en ajoutant pour ceux qui justifient de la qualité d'électeur, le matériel de vote c'est-à-dire le bulletin de vote et les enveloppes requises pour le vote par correspondance en précisant la date limite de réception de ces votes ;
- Organiser la tenue de l'assemblée générale électorale dans les conditions de l'article 4c) du règlement intérieur de l'association et, ainsi :
 - o Annoncer la clôture du scrutin à l'issue des élections
 - o Proclamer les résultats à l'issue du dépouillement

- Recueillir les réclamations éventuelles
- Clôturer l'assemblée générale

Je vous informe que l'assemblée générale de l'association du CLUB DES AMATEURS DE TECKELS au cours de laquelle se déroulera le scrutin pour le renouvellement partiel du comité a été fixée au samedi 23 septembre 2023. L'heure et le lieu seront indiqués dans la convocation.

Conformément à la mission qui m'a été confiée et aux dispositions des statuts et du règlement intérieur de l'association, vous trouverez ci-joint, l'appel à candidature pour le renouvellement partiel du Comité de l'association du CLUB DES AMATEURS DE TECKELS.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Françoise BRO
Administrateur provisoire



Pièces jointes :

- Ordonnance du 01/06/2023
- Appel à candidature